

Pôle Ville Animatrice
Service culture et patrimoine
MC/MP

N° *20250032*

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00202 du 31 mars 2023 donnant délégation à Madame Chantal Cousin, Adjointe au Maire,

Considérant que le développement de l'animation culturelle nécessite le concours de partenaires privés,

DÉCIDE

Article 1 : De ratifier la convention de partenariat avec Wild Talks (Aurélien Prudor), domicilié au 78b rue de Nantes, 35300 Fougères, concernant les droits de diffusion de son film « **Saru une histoire de transmission culturelle** » le vendredi 31 janvier 2025 à 18h30, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart, qui se déroulera du 11 janvier au 23 mars 2025.

Article 2 : La dépense correspondante est de 150 € TTC (cent cinquante euros). La somme sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville (nature 611 fonction 33).

Article 3 : Monsieur Nicolas Vandebussche, Directeur Général des Services de la Commune, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Lambersart, le 03 FEV 2025

Fait à



Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée

Chantal COUSIN

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20250032
Objet :	Convention de partenariat avec Wild Talks, concernant les droits de diffusion de son film « Saru une histoire de transmission culturelle » le 31 janvier 2025, dans le cadre de l'exposition « Regardez-nous ! » au Colysée, maison Folie de Lambersart.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.9 - Culture
Identifiant unique :	059-215903287-20250203-D20250032-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20250203-D20250032-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250032.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250203-D20250032-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	268.8 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250032 Convention Wild Talks.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250203-D20250032-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	208.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 février 2025 à 14h46min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 février 2025 à 14h46min54s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	3 février 2025 à 14h49min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 février 2025 à 14h51min01s	Reçu par le MI le 2025-02-03